



Rapport annuel 2010



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

bgl.lu

JEAN DUBUFFET (1901-1985)

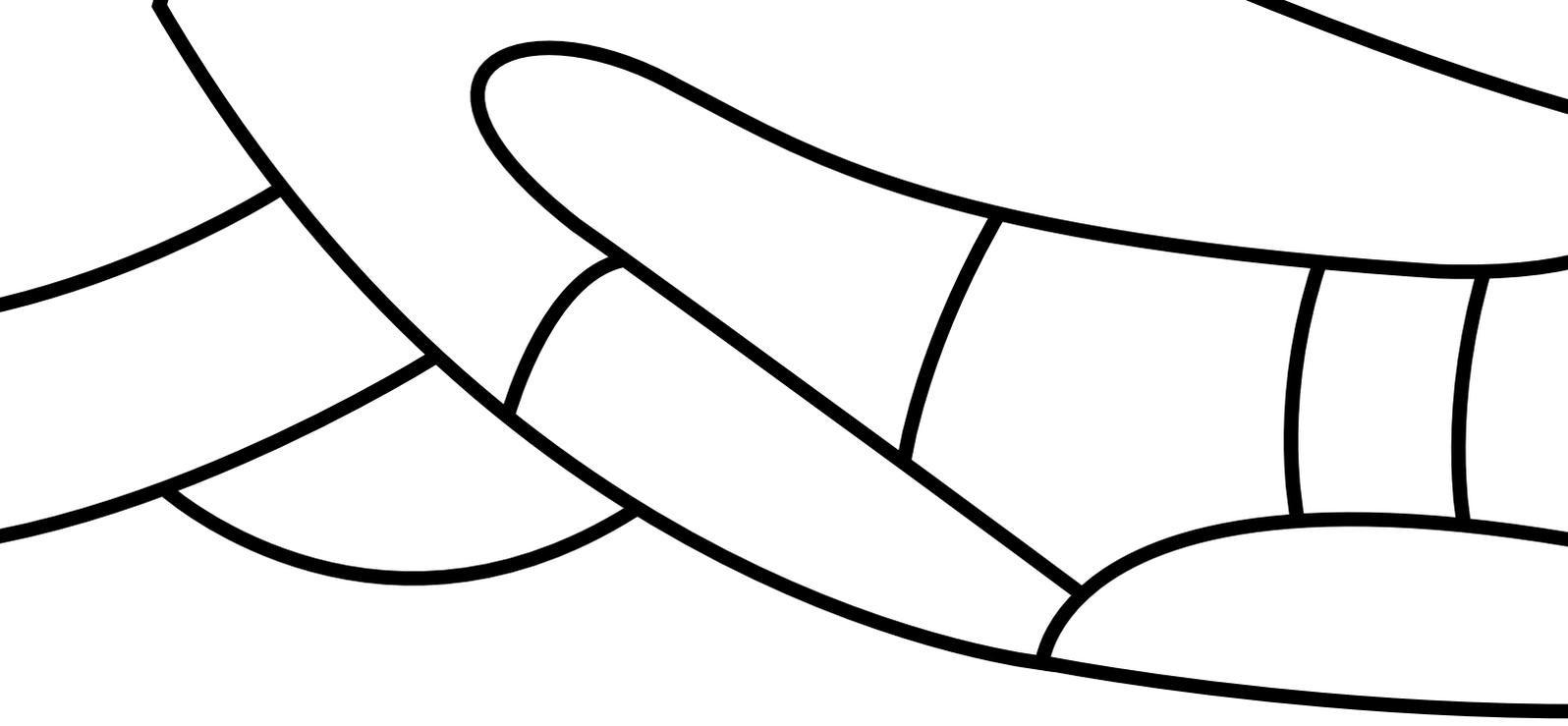
ÉLÉMENT D'ARCHITECTURE CONTORSIONNISTE IV

La silhouette monumentale de la sculpture « Élément d'architecture contorsionniste IV », du cycle créatif l'hourloupe de l'artiste français, marque l'environnement du siège de la banque. Cette oeuvre de 7 mètres de haut est un point de repère dans le paysage du quartier du Kirchberg.

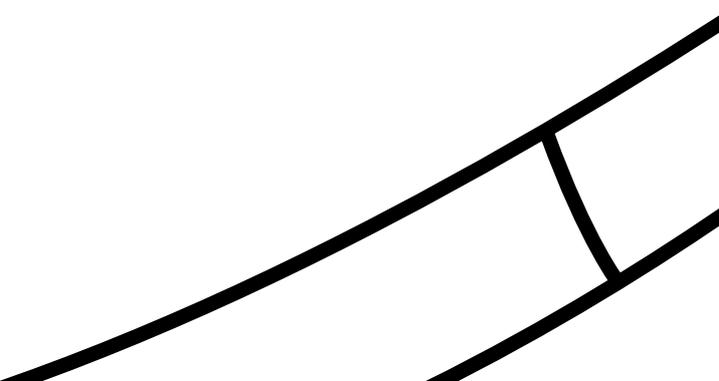
Sculpture en époxy peint au polyuréthane

700 x 480 x 240

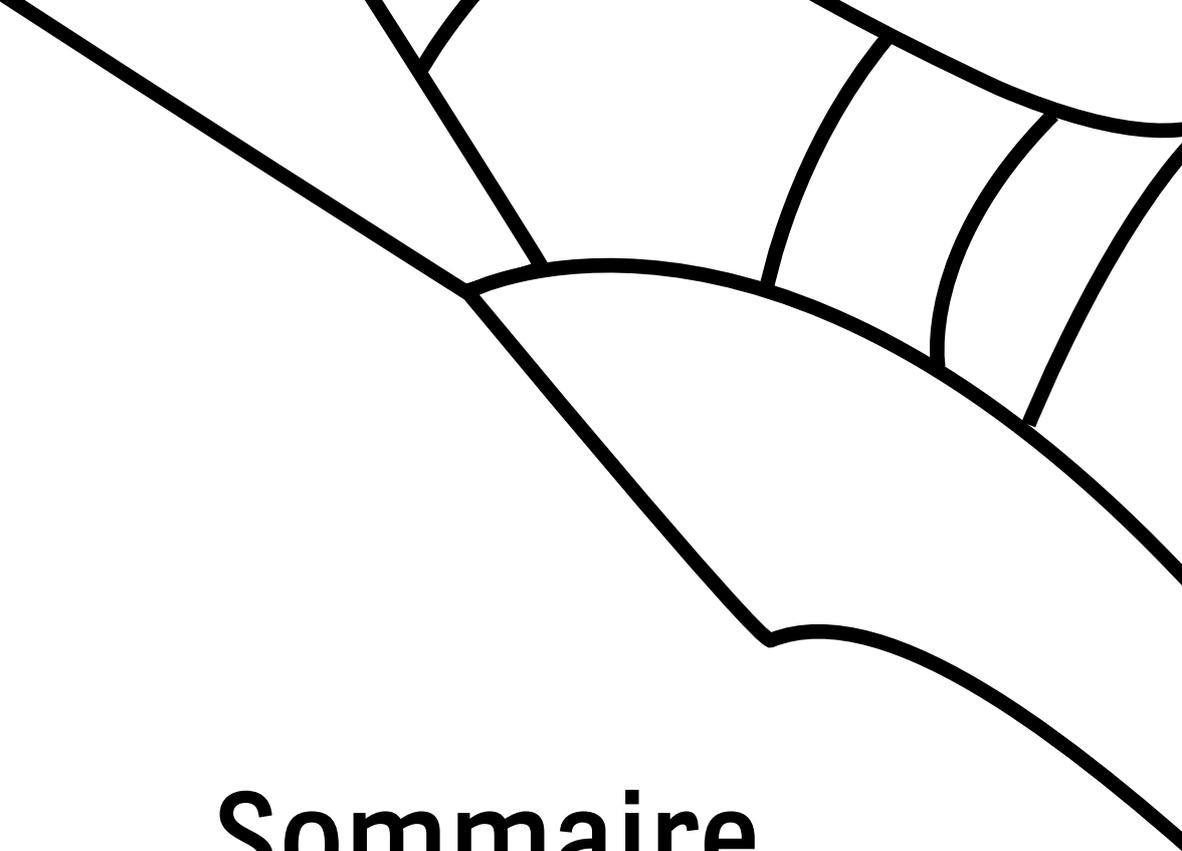
Collection BGL BNP Paribas



Rapport annuel 2010







Sommaire

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS	P. 05
ORGANES DE LA BANQUE	P. 06
DÉCLARATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	P. 13
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	P. 14
Préambule	P. 14
Rapport de gestion consolidé	P. 15
Rapport de gestion non consolidé	P. 27
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010	P. 34
Rapport d'audit	P. 35
Compte de résultat consolidé de l'exercice 2010	P. 36
État du résultat net consolidé et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres consolidés	P. 37
Bilan consolidé au 31 décembre 2010	P. 38
Tableaux de passage des capitaux propres consolidés du 1 ^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2010	P. 39
Tableau des flux de trésorerie consolidé relatif à l'exercice 2010	P. 42
Notes annexes aux états financiers	P. 46
COMPTES ANNUELS NON CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010	P. 172
Bilan non consolidé en EUR au 31 décembre 2010	P. 173
Compte de profits et pertes non consolidé en EUR au 31 décembre 2010	P. 175
CONTACT CENTER ET AGENCES DE LA BANQUE	P. 176
FILIALES, PARTICIPATIONS ET BUSINESS CENTRES DE LA BANQUE ET AUTRES SOCIÉTÉS DU GROUPE ACTIVES AU LUXEMBOURG	P. 178



Chiffres clés consolidés

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

	2010	2009	%
Compte de résultat			
Produit net bancaire	797,6	811,4	-2 %
dont : Marge nette d'intérêts	579,9	545,3	6 %
Commissions nettes	201,3	207,9	-3 %
Frais généraux	-432,9	-323,3	34 %
dont : frais d'intégration	-64,4		
Coût du risque	-34,4	16,9	n/a
Résultat net des activités abandonnées	-1,6	-417,0	n/a
Résultat net (part du Groupe)	277,0	6,2	n/a
Cost Income Ratio	54%	40%	
hors frais d'intégration	46%		
Fonds propres réglementaires et coefficient de solvabilité			
Total fonds propres réglementaires	4 427,4	5 735,3	
Coefficient de solvabilité	23,1 %	27,2 %	

Ratings (avril 2011)

	Moody's	Standard & Poor's	Fitch IBCA
Court terme	P-1	A-1+	F1+
Long terme	A1	AA	A+

Organes de la banque

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Gaston Reinesch, Président du Conseil d'administration

GASTON REINESCH

Économiste, Luxembourg
Président

ALAIN PAPIASSE

Membre du Comité exécutif
de BNP Paribas, Paris
Vice-Président
(jusqu'au 11 mars 2010)

JACQUES D'ESTAIS

Membre du Comité exécutif
de BNP Paribas, Paris
Vice-Président
(depuis le 11 mars 2010),
Membre (jusqu'au 11 mars 2010)

**S.A.R. LE PRINCE GUILLAUME
DE LUXEMBOURG**

Luxembourg
Administrateur

MARC ASSA

Économiste, Steinsel
Administrateur

JEAN CLAMON

Directeur Conformité Groupe,
Paris
Administrateur
(depuis le 11 mars 2010)

FRANÇOIS DEBIESSE

Senior Advisor de BNP Paribas
Wealth Management, Paris
Administrateur

GABRIEL DI LETIZIA

Représentant du personnel,
Bergem
Administrateur

CAMILLE FOHL

Membre du Comité exécutif
de Fortis Banque, Bruxelles
Administrateur

FERNAND GALES

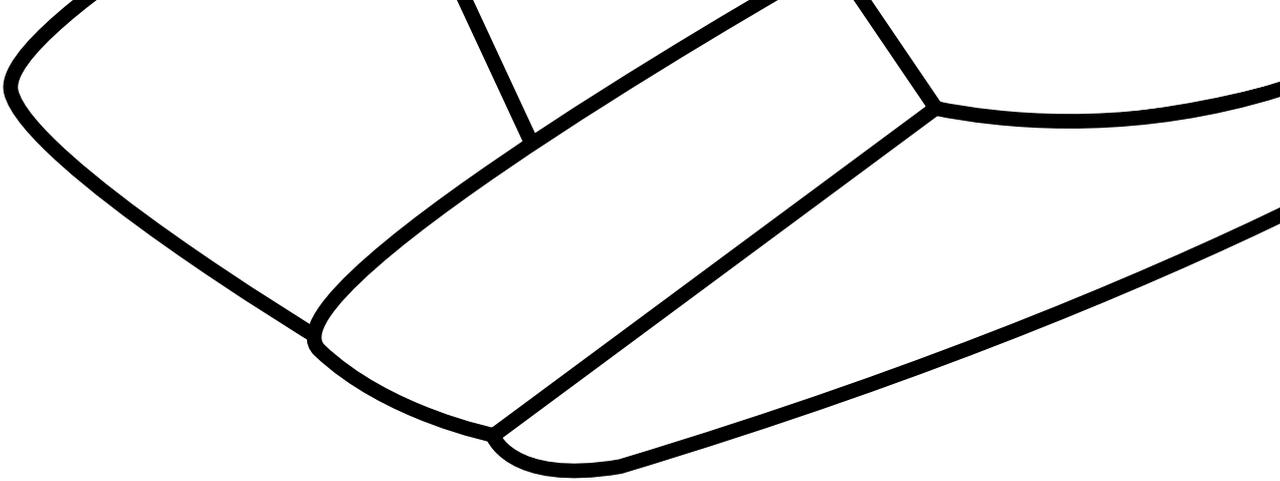
Représentant du personnel,
Dudelange
Administrateur
(jusqu'au 1^{er} juillet 2010)

JEAN-CLAUDE GILBERTZ

Représentant du personnel, Olm
Administrateur

PIERRE GRAMEGNA

Juriste et économiste,
Esch/Alzette
Administrateur



Organes de la banque

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CLAUDE HEIREND

Représentant du personnel,
Junglinster
Administrateur

NICO KIRSCH

Représentant du personnel,
Bivange
Administrateur
(décédé le 7 mars 2011)

VIVIEN LEVY-GARBOUA

Senior advisor BNP Paribas,
Paris
Administrateur

CORINNE LUDES

Représentant du personnel,
Dudelange
Administrateur

JEAN MAJERUS

Représentant du personnel,
Enscheringe
Administrateur

ERIC MARTIN

Président du Comité de direction,
Luxembourg
Administrateur

JEAN MEYER

Docteur en droit, avocat,
Oberanven
Administrateur

JEAN-PAUL PRUVOT

Administrateur-délégué
de l'Ardenne Prévoyante,
Esneux
Administrateur

NORBERT ROOS

Représentant du personnel,
Rodange
Administrateur

JEAN-LOUIS SIWECK

Master of arts, Luxembourg
Administrateur

DENISE STEINHAUSER

Représentant du personnel,
Junglinster
Administrateur
(depuis le 1^{er} juillet 2010)

TOM THEVES

Ingénieur chimiste, Luxembourg
Administrateur

CARLO THILL

Président du Comité de direction,
Leudelange
Administrateur

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

Membre du Comité exécutif
de BNP Paribas, Paris
Administrateur

MICHEL WURTH

Économiste, Sandweiler
Administrateur



PRÉSIDENTS HONORAIRES

GEORGES ARENDT

Docteur en droit,
Luxembourg

MARCEL MART

Ancien Président de la Cour des Comptes
des Communautés Européennes,
Luxembourg

VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE

XAVIER MALOU

Administrateur Honoraire
de la Générale de Banque,
Bruxelles

BUREAU DU CONSEIL

GASTON REINESCH

Président
du Conseil d'administration
Président

ERIC MARTIN

Président
du Comité de direction
Membre

JACQUES D'ESTAIS

Vice-président
du Conseil d'administration
Membre

CARLO THILL

Président
du Comité de direction
Membre

COMITÉ DU CONTRÔLE INTERNE ET DES RISQUES

VIVIEN LEVY-GARBOUA

Administrateur
Président

CAMILLE FOHL

Administrateur
Membre

GASTON REINESCH

Président du Conseil d'administration
Membre

JEAN CLAMON

Administrateur
Membre (depuis le 11 mars 2010)

JEAN MEYER

Administrateur
Membre

MICHEL WURTH

Administrateur
Membre (jusqu'au 2 juillet 2010)

JACQUES D'ESTAIS

Vice-président du Conseil
d'administration
Membre (depuis le 11 mars 2010)

ALAIN PAPIASSE

Administrateur
Membre (jusqu'au 11 mars 2010)

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

GASTON REINESCH

Président du Conseil d'administration
Président (jusqu'au 7 octobre 2010)

MARC ASSA

Administrateur
Membre

RÉVISEUR EXTERNE

JACQUES D'ESTAIS

Vice-président
du Conseil d'administration
Président (depuis le 7 octobre 2010)

JEAN CLAMON

Administrateur
Membre

PRICEWATERHOUSECOOPERS S.À R.L.

Réviseurs d'entreprises

COMITÉ DE DIRECTION

ERIC MARTIN

Président

CARLO THILL

Président

PATRICE CROCHET

Wealth Management

Membre (depuis le 1^{er} mars 2010)

DOMINIQUE GOULEM

Trésorerie

Membre (depuis le 1^{er} mars 2010)

LUC HENRARD

Risque

Membre (depuis le 1^{er} mars 2010)

ANNE KAYSER

Compliance

Membre (depuis le 1^{er} mars 2010)

MARC LENERT

ITP & Opérations

Membre

CARLO LESSEL

Finance

Membre (depuis le 1^{er} mars 2010)

ROBERT SCHARFE

Corporate and Investment Banking

Membre

CHRISTIAN SCHAACK

Membre (jusqu'au 25 février 2010)

KIK SCHNEIDER

Banque de Détail et des Entreprises

Membre (depuis le 1^{er} mars 2010)

THIERRY SCHUMAN

Ressources humaines

Membre



En haut de gauche à droite : Marc Lenert, Luc Henrard, Kik Schneider, Carlo Lessel, Dominique Goulem, Thierry Schuman.
En bas de gauche à droite : Patrice Crochet, Eric Martin, Anne Kayser, Carlo Thill, Robert Scharfe.

Organes de la banque

JEAN-LOUIS MARGUE

Secrétaire général

AUDIT INTERNE

EMMA PERTAT

(depuis le 15 mars 2010)

MARC OLINGER

(jusqu'au 15 mars 2010)

DIRECTION DE LA FILIALE SADE (Société Alsacienne de Développement et d'Expansion)

ANTOINE GILLIOT

Directeur





Déclaration du Conseil d'administration

(dans le cadre de la loi « transparence » du 11 janvier 2008)

Le Conseil d'administration de BGL BNP Paribas S.A. (« la banque ») est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des comptes consolidés de BGL BNP Paribas S.A. conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et à la Directive de Transparence européenne (2004/109/EC).

Le Conseil d'administration a revu les comptes consolidés le 17 mars 2011 et autorisé leur publication.

Conformément à l'obligation prévue à l'article 3 de la loi du 11 janvier 2008, le Conseil d'administration déclare que, en toute connaissance de cause, les comptes consolidés donnent une image fidèle de BGL BNP Paribas S.A. au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière consolidée de ses opérations et des flux de trésorerie consolidés et qu'il n'y a aucun élément pouvant sensiblement avoir un impact sur sa situation financière.

Luxembourg, le 17 mars 2011



Rapport de gestion du Conseil d'administration

PRÉAMBULE

L'année 2010 a été marquée pour la banque par les travaux de rapprochement au Groupe BNP Paribas pour transformer en réalité - une grande partie déjà du plan industriel que le Conseil d'administration de la banque a approuvé le 25 novembre 2009 - un plan qui s'inscrit dans le plan industriel global de BNP Paribas.

Ce plan industriel vise à positionner BGL BNP Paribas et les autres entités du Groupe au Luxembourg comme entreprise dynamique au service de l'économie luxembourgeoise, à développer des plate-formes internationales performantes au service de la clientèle et à renforcer la responsabilité sociale de la banque.

Dans ce contexte, la banque a cédé au cours du premier semestre 2010 ses participations dans Fortis Banque

Suisse S.A. et Fortis Investment Management S.A. à d'autres entités du Groupe BNP Paribas, tout en prenant une participation dans BNP Paribas Investment Partners S.A. En outre, la banque a vu sa participation dans BNP Paribas Leasing Solutions S.A. (précédemment Fortis Lease Group S.A.) diluée suite à l'apport en nature des entités de leasing de BNP Paribas contre l'émission de nouvelles actions de BNP Paribas Leasing Solutions S.A. Enfin, la banque a cédé son activité BGL Securities Services à une autre entité du Groupe BNP Paribas active au Luxembourg.

Toujours dans le cadre du plan industriel, la banque a acheté en date du 25 février 2010 la totalité des actions de la banque BNP Paribas Luxembourg S.A. Le point culminant de l'année 2010, après la fusion juridique des deux

entités en date du 1^{er} octobre, a eu lieu lors du week-end du 30 octobre finalisant le transfert des activités de BNP Paribas Luxembourg S.A. sur les plate-formes techniques et opérationnelles de BGL BNP Paribas.

Le succès de ce rapprochement est de bonne augure pour les défis qui attendent la banque en 2011, ceci au-delà d'un climat économique incertain et d'un environnement concurrentiel de plus en plus prononcé.

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Bilan

Le total bilantaire de la banque a été impacté par les changements de périmètre de diverses façons. Tout d'abord, l'acquisition de BNP Paribas Luxembourg S.A. et de ses filiales en date du 25 février 2010 s'est matérialisée par l'incorporation dans le bilan consolidé de BGL BNP Paribas des actifs et passifs de BNP Paribas Luxembourg S.A. à leur valeur comptable. L'écart d'acquisition constaté entre le prix d'acquisition de 2,9 milliards d'euros et la valeur nette de ces actifs a été comptabilisé directement en déduction des fonds propres pour un montant de 509 millions d'euros. Ensuite, l'abandon du contrôle des acti-

vités de leasing a amené la banque à décomptabiliser les actifs et passifs propres à cette activité pour les remplacer par la seule participation dans le holding de tête évaluée à sa valeur de mise en équivalence, d'une part (782 millions d'euros), et par le financement que BGL BNP Paribas continue d'apporter à BNP Paribas Leasing Solutions S.A., anciennement Fortis Lease Group S.A. (précédemment éliminée au titre d'une relation intra-groupe), d'autre part (5,2 milliards d'euros). Enfin, les activités qui avaient été reclassées vers les actifs et passifs non-courants destinés à être cédés au 31 décembre 2009 sont pour la plupart sorties du bilan : cession progressive au cours de l'année 2010 de l'essentiel des activités de BGL Securities Services vers BNP Paribas Securities Services, vente de Fortis Investment Management S.A. le 1^{er} avril 2010 et vente de Fortis Banque Suisse S.A. le 23 avril 2010.

Le **Total bilantaire** s'élève à 38,5 milliards d'euros au 31 décembre 2010 contre 43,3 milliards d'euros au 31 décembre 2009, soit une diminution de 4,8 milliards d'euros ou 11 %, principalement en raison de l'impact conjugué de ces changements de périmètre.

Le tableau ci-dessous a pour objectif de mettre en évidence les impacts de ces changements de périmètre sur les principaux postes du bilan.

Éléments clés du bilan

En millions d'euros

	Exercice 2010			Exercice 2009		
	Bilan BGL BNPP au 31 décembre 2010	Contribution de l'entrée en périmètre de BNP Paribas Luxembourg au 25 février 2010	Bilan BGL BNPP au 31 décembre 2010 hors de la contribution de BNP Paribas Luxembourg	Bilan BGL BNPP au 31 décembre 2009	Sortie de périmètre des activités de leasing	Bilan BGL BNPP au 31 décembre 2009 hors des activités de leasing
Actif						
Prêts et créances sur les établissements de crédit	12 068,5	7 390,7	4 677,8	3 863,1	(1 229,0)	5 092,1
Prêts et créances sur la clientèle	14 275,8	1 040,2	13 235,6	21 889,2	6 758,7	15 130,5
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit	6 602,1	3 254,8	3 347,3	9 295,1	6 317,3	2 977,8
Dettes envers la clientèle	19 932,3	6 545,9	13 386,4	13 672,7	56,8	13 615,9
Total bilantaire	38 494,6			43 271,4		

Rapport de gestion

Au niveau de l'**Actif**, les **Prêts et créances sur les établissements de crédit** passent de 3,9 milliards d'euros à 12,1 milliards d'euros, soit une hausse de 8,2 milliards d'euros ou 210 %. Cette croissance est essentiellement liée à l'entrée en périmètre des activités de BNP Paribas Luxembourg S.A. et de ses filiales pour un montant de 7,4 milliards d'euros. Parallèlement, le financement apporté par la banque aux entités de leasing disposant du statut bancaire pour 1,2 milliard d'euros au 31 décembre 2009 était précédemment éliminé au titre d'opération intra-groupe. Suite à l'abandon du contrôle de ces entités, ce financement n'est plus éliminé et est dès lors présenté au sein de ce poste.

Les **Créances sur la clientèle** se chiffrent à 14,3 milliards d'euros contre 21,9 milliards d'euros au terme de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique en premier par la déconsolidation des activités de leasing qui a un impact net de -6,8 milliards d'euros. Ce dernier est tout d'abord lié à la sortie du bilan consolidé des encours des sociétés de leasing sur leur propre clientèle (-11,5 milliards d'euros) qui, suite au changement de méthode de consolidation, ne font plus partie du bilan consolidé de BGL BNP Paribas. Ensuite, le financement apporté par la banque à ces mêmes entités de leasing pour 4,7 milliards d'euros au 31 décembre 2009 était considéré comme une opération interne au Groupe BGL BNP Paribas jusqu'à la date d'abandon du contrôle sur ces activités. Celui-ci était dès lors éliminé dans le processus de consolidation. Au 31 décembre 2010, les activités de leasing faisant l'objet d'une consolidation par mise en équivalence, ce financement est désormais présenté à l'actif du bilan. Cette baisse est partiellement compensée par l'entrée en périmètre de BNP Paribas Luxembourg S.A. et de ses filiales pour un montant de 1,0 milliard d'euros. Parallèlement, la réduction progressive - conformément au plan industriel - des financements accordés aux grandes entreprises germanophones réduit l'assiette des encours de 0,9 milliard d'euros. Hors de l'impact de ces réorientations stratégiques, le poste des créances sur la clientèle serait donc stable d'un exercice à l'autre. Les crédits immobiliers et les prêts personnels connaissent pour leur part une

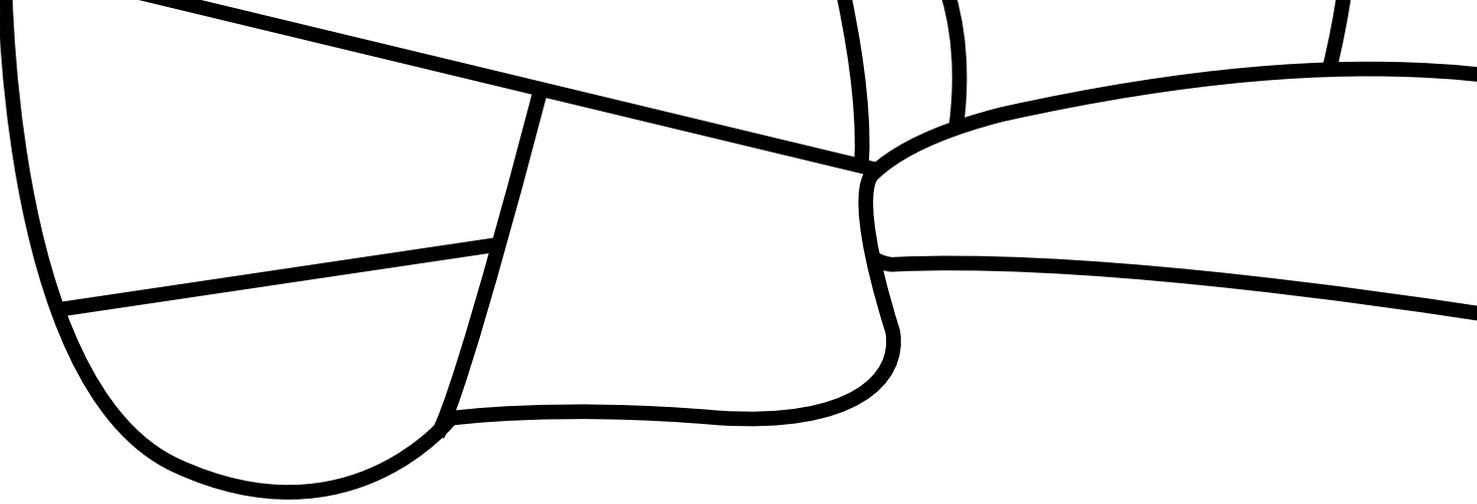
croissance cumulée de 213 millions d'euros ou 8 %. De plus, les prêts aux professionnels sont en progression de 3,9 %.

Le poste **Actifs financiers disponibles à la vente** s'établit à 5,5 milliards d'euros en baisse de 0,4 milliard d'euros. Cette baisse s'explique principalement par la réduction des portefeuilles d'investissement suite aux échéances qui n'ont pas fait l'objet de replacements, partiellement compensée par l'entrée en périmètre de BNP Paribas Luxembourg S.A. et de ses filiales pour un montant de 2,9 milliards d'euros.

Le poste **Actifs non-courants destinés à être cédés** passe de 6,0 milliards d'euros au 31 décembre 2009 à 337 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette baisse est due à la cession progressive au cours de l'année 2010 de l'essentiel des activités de BGL Securities Services vers BNP Paribas Securities Services, ainsi qu'à la vente de Fortis Investment Management S.A. le 1^{er} avril 2010 et de Fortis Banque Suisse S.A. le 23 avril 2010.

Au niveau des postes du **Passif**, les **Dettes envers les établissements de crédit** sont en baisse, passant de 9,3 milliards d'euros à 6,6 milliards d'euros. Ce recul est également à mettre au compte des changements de périmètre. Le changement de méthode de consolidation des entités de leasing implique que le financement qui était obtenu par ces entités auprès d'autres sociétés du Groupe (6,3 milliards d'euros) n'est plus présenté dans le bilan consolidé de BGL BNP Paribas au 31 décembre 2010. Cette baisse a été partiellement compensée par l'entrée en périmètre de BNP Paribas Luxembourg S.A. et de ses filiales qui représentent un apport de 3,3 milliards d'euros.

Les **Dettes envers la clientèle** évoluent de 13,7 milliards d'euros à 19,9 milliards d'euros, en hausse de 6,3 milliards d'euros ou 46 %. Cette croissance est supportée essentiellement par l'entrée en périmètre des dépôts de BNP Paribas Luxembourg S.A. et de ses filiales pour un montant de 6,5 milliards d'euros.



La baisse des **Passifs associés à des actifs non-courants destinés à être cédés** de 5,5 milliards d'euros à 337 millions d'euros (soit une baisse de 5,1 milliards d'euros) matérialise le transfert progressif au cours de l'année 2010 de la quasi totalité des dépôts de BGL Securities Services vers BNP Paribas Securities Services et de Fortis Banque Suisse S.A. cédée le 23 avril 2010.

Fonds propres

Dans le contexte de la première consolidation de BNP Paribas Luxembourg S.A. et de ses filiales, la banque a appliqué la méthode de l'acquisition à la valeur comptable. Dès lors, les fonds propres sont impactés négativement par la comptabilisation de l'écart d'acquisition directement en déduction des réserves pour un montant de 509 millions d'euros. Parallèlement, la banque a payé en 2010 un dividende de 330,2 millions d'euros au titre de l'exercice 2009.

Au 31 décembre 2010, le **Capital souscrit** et libéré s'élève ainsi à 713,1 millions d'euros, représenté par 27.979.135 actions.

Si la répartition bénéficiaire proposée est approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires du 7 avril 2011, les **Fonds propres consolidés réglementaires** de la banque au 1^{er} janvier 2011 entrant dans le calcul du ratio de solvabilité s'élèveront à 4.427,4 millions d'euros contre 5.735,3 millions d'euros pour l'exercice précédent. Cette baisse est à mettre au compte des changements de périmètre. En effet, d'une part, en application de la méthode d'acquisition à la valeur comptable, l'écart d'acquisition constaté sur BNP Paribas Luxembourg S.A. a été directement déduit des fonds propres et, d'autre part, l'abandon de contrôle sur les activités de leasing a entraîné la consolidation de ces activités par mise en équivalence, impliquant une déduction des fonds propres de cette valeur de mise en équivalence dans le cadre de la détermination des fonds propres réglementaires.

Le **Ratio de solvabilité** s'établit à 23,1 % au 31 décembre 2010 contre 27,2 % au terme de l'exercice précédent.

Compte de profits et pertes

En application de la norme IFRS5, la banque a été amenée à reclasser les revenus et charges de certaines filiales en activités destinées à être cédées. Ainsi, les résultats relatifs à Fortis Investment Management S.A., à Fortis Banque Suisse S.A., aux activités de leasing jusqu'au 1^{er} juillet 2010 et à l'activité de BGL Securities Services ont été enregistrés sous le poste **Résultat net des activités abandonnées**. Ce poste contient non seulement les résultats opérationnels de ces entités jusqu'à la date de la perte de contrôle ou de la cession, mais également les résultats de cessions. A des fins de comparabilité, les montants de 2009 ont été ajustés en conséquence.

Parallèlement, l'acquisition de BNP Paribas Luxembourg S.A. et de ses filiales a contribué aux résultats consolidés de BGL BNP Paribas depuis le 25 février 2010. La contribution globale de ces entités pour l'exercice 2010 s'établit à 85,6 millions d'euros en termes de résultat net.

Enfin, le compte de résultat de l'exercice 2010 a été influencé par les coûts engendrés par les opérations d'intégration, de développement et de modernisation de la banque dans le cadre du déploiement du plan industriel établi en 2009.



En millions d'euros

			Exercice 2010	Exercice 2009
	Résultat BGL BNP Paribas au 31 décembre 2010	Contribution de l'entrée en périmètre de BNP Paribas Luxembourg à partir du 25 février 2010	Résultat BGL BNP Paribas au 31 décembre 2010 hors contribution de BNP Paribas Luxembourg	Résultat BGL BNP Paribas au 31 décembre 2009
Produit Net Bancaire	797,6	141,2	656,4	811,4
Frais de Gestion	(432,9)	(63,0)	(369,9)	(323,3)
Résultat Brut d'Exploitation	364,7	78,2	286,5	488,1
Coût du risque	(34,4)	1,0	(35,4)	16,9
Résultat d'Exploitation	330,3	79,2	251,1	505,0
Résultats hors exploitation	(2,4)	8,2	(10,6)	5,6
Résultat courant avant impôts	327,9	87,4	240,5	510,6
Impôts sur les bénéfiques	(43,0)	(1,8)	(41,2)	(104,6)
Résultat net des activités abandonnées	(1,6)	-	(1,6)	(417,0)
Résultat net	283,3	85,6	197,7	(11,0)
dont résultat part du Groupe	277,0	85,6	191,4	6,2

Au 31 décembre 2010, le **Produit net bancaire** affiche un léger recul en s'établissant à 797,6 millions d'euros contre 811,4 millions pour l'exercice précédent, ce qui représente une baisse limitée à moins de 2 %.

Le poste **Marge d'intérêts** affiche une légère progression de 545,2 millions d'euros à 579,9 millions d'euros, soit 34,7 millions d'euros ou +6 %. Ce poste a été fortement impacté par le repli des résultats de trésorerie (-50,6 millions d'euros) qui, compte tenu de l'évolution des taux d'intérêts à court terme, n'ont pu atteindre le niveau exceptionnel de 2009. Par ailleurs, l'entrée dans le périmètre de consolidation de BNP Paribas Luxembourg S.A. et de ses filiales a contribué positivement aux résultats d'intérêts pour 89,8 millions d'euros. Les résultats nets d'intérêts des activités de la Banque de Détail et des Entreprises et de Wealth Management montrent pour leur part une grande stabilité, l'augmentation des volumes permettant de compenser la baisse enregistrée sur les taux de marge.

Les **Produits nets de commissions** passent de 207,9 millions d'euros en 2009 à 201,3 millions en 2010, en recul de 6,6 millions ou 3 %. L'année 2010 a connu un retour à une

légère croissance des revenus de commissions liées aux actifs sous gestion et aux opérations de bourse. Cette progression a été amplifiée par l'apport des activités de BNP Paribas Luxembourg S.A. pour un montant de 24,7 millions d'euros. Ceci n'a néanmoins pas pu compenser totalement l'impact de la réorientation des activités d'intermédiation sur les marchés financiers suite à l'intégration dans le Groupe BNP Paribas qui se chiffre à -37,4 millions d'euros.

La **Marge d'intérêts** et les **Produits nets de commissions** représentent à eux seuls 98 % du **Produit net bancaire** de la banque.

Les **Autres revenus d'exploitation** sont en recul de 41,9 millions d'euros (de 58,3 millions d'euros en 2009 à 16,4 millions d'euros en 2010) principalement en raison de moindres **Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par le résultat** (+8,0 millions d'euros contre +67,4 millions d'euros l'an dernier). Ce poste avait été impacté à la hausse en 2009 par des résultats non récurrents liés à des changements de normes, au remboursement anticipé de dettes représentées par un titre évaluées à la juste valeur, à l'impact de la couverture

économique des participations en devises et à la valorisation de certains produits dérivés.

Au 31 décembre 2010, les **Frais de gestion** s'élèvent à 432,8 millions d'euros par rapport à 323,3 millions d'euros au terme de l'exercice précédent. Cette croissance de 34 % est liée, d'une part, aux changements de périmètre (frais de BNP Paribas Luxembourg S.A. à hauteur de 63,0 millions d'euros) et, d'autre part, aux différents coûts engendrés par l'intégration de la banque dans le Groupe BNP Paribas à hauteur de 64,4 millions d'euros. En faisant abstraction de ces éléments exceptionnels, les coûts restent sous contrôle en affichant une régression de 6 % et le coefficient d'exploitation s'établit à 46 %.

En conséquence, le **Résultat brut d'exploitation** s'élève à 364,8 millions d'euros pour l'exercice 2010 contre 488,1 millions d'euros au 31 décembre 2009, représentant une baisse de 123,3 millions d'euros ou 25 % comparé à l'année précédente.

Le **Coût du risque** s'élève à 34,4 millions d'euros en 2010 contre un impact positif de 16,9 millions d'euros en 2009. Ce poste avait été influencé au cours de l'exercice précédent par des reprises de correction de valeur excédentaires à hauteur de 69,9 millions d'euros sur le portefeuille de crédits structurés vendu. En faisant abstraction de cet élément exceptionnel, le coût du risque affiche une baisse de 35 % témoignant d'une amélioration de la qualité du portefeuille de crédits.

Le **Résultat sur opérations abandonnées** d'un montant de -1,6 millions d'euros (contre -417,0 millions d'euros en 2009) représente les résultats sur les activités des filiales ou secteurs d'activité qui ont été cédées ou partiellement transférées au cours de l'exercice 2010 après avoir été préalablement reclassées en **Actifs non-courants destinés à être cédés**. Ils sont en relation principalement avec les activités de leasing, Fortis Banque Suisse S.A., Fortis Investment Management S.A. et BGL Securities Services, tant en ce qui concerne l'exercice 2010 que celui de 2009.

Finalement, le **Résultat attribuable aux détenteurs de la maison mère** pour l'exercice 2010 montre un bénéfice net de 277,0 millions d'euros, par rapport à un bénéfice net de 6,2 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

Perspectives 2011

La banque est encore largement focalisée sur la mise en œuvre du plan industriel au travers d'investissements importants visant la transformation et le développement de la banque dans l'intérêt de la clientèle.

Au début de l'année 2011, la banque reste vigilante dans un contexte géopolitique instable. Les activités opérationnelles de la banque ont, quant à elles, continué à se développer favorablement.

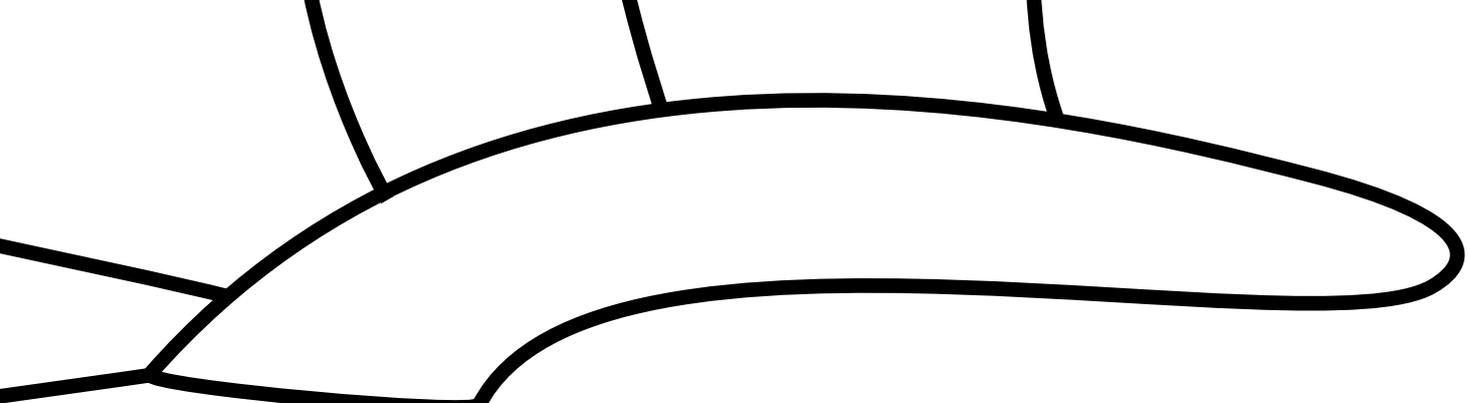
La gestion des risques au sein de la banque

La politique de la banque en matière de gestion des risques est plus amplement décrite dans la note 4 des comptes consolidés au 31 décembre 2010.

Cette politique vise à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux critères exigés en matière de gouvernance. En plus des fonctions centrales de la banque qui coordonnent le suivi des risques, chaque métier de la banque est doté d'une fonction Risques et d'une fonction de Contrôle permanent dédiées à son activité particulière.

Au niveau central, les risques sont suivis et gérés par des comités spécifiques, qui se réunissent à intervalles réguliers. Les risques de crédit sont suivis par le Comité Central des Crédits (hebdomadaire), les risques de marché sont suivis par le Comité Asset & Liability Committee (mensuel) et les risques opérationnels sont suivis par le Comité de Coordination du Contrôle Interne et de Prévention des Risques (mensuel) et par le Comité de Contrôle permanent (semestriel).

La banque a mis en place des structures permanentes et des approches de gestion des risques solides, conformes



aux exigences Bâle II, ainsi qu'aux prescriptions des régulateurs.

Au cours de l'exercice 2010 et dans le cadre de l'intégration au Luxembourg, la CSSF a confirmé l'exemption totale des risques pris sur les entités du Groupe BNP Paribas dans le cadre des limites des grands risques, conformément à la partie XVI, point 24 de la circulaire 06/273 telle que modifiée.

Les activités de la banque

L'année 2010 a été surtout marquée par la poursuite des travaux de rapprochement avec le Groupe BNP Paribas, travaux se clôturant par la fusion de BNP Paribas Luxembourg S.A. avec BGL BNP Paribas S.A. en date du 1^{er} octobre 2010.

Banque de Détail et des Entreprises (BDEL)

BGL BNP Paribas est la deuxième banque du pays pour les particuliers résidents et la première pour les entreprises.

A travers son réseau de 37 agences, BGL BNP Paribas propose une large gamme de produits et de services financiers à ses clients particuliers, professionnels et entreprises. La banque a mis en place une approche différenciée de la clientèle, visant un approfondissement de la relation avec les clients en vue d'optimiser la distribution de son offre en matière de services et de conseils, alignée sur les besoins des clients.

En 2010, BDEL a accru sa dynamique commerciale et intensifié les efforts visant le retour de la confiance de la clientèle. BDEL compte 220.000 clients particuliers (soit une part de marché de 16 %), 38.000 clients entreprises (soit une part de marché de 38 %) et présente un produit net bancaire de 318 millions d'euros.

Le métier a connu d'importantes évolutions organisationnelles au cours de l'année avec, notamment, le regroupement de la banque de détail (BDL) et de la banque des entreprises (BEL).

Sur le segment des particuliers, un plan de développement des compétences du réseau a été mis en place autour de trois axes : l'évolution de l'approche commerciale des clients, l'évolution des outils de la connaissance des clients et le développement de la sollicitation client. La banque a, par ailleurs, procédé au transfert des clients haut de gamme à des entités spécialisées, leur offrant ainsi un service à la hauteur de leurs attentes. En outre, l'entrée dans le Groupe BNP Paribas a permis un élargissement de l'offre aux entreprises, leur ouvrant la porte à toute la panoplie des produits et services et, notamment, l'accès au réseau européen de 150 centres d'affaires que le Groupe a mis en place dans les 23 principaux pays d'Europe.

Toutes ces évolutions ont été supportées par de nouvelles approches marketing afin d'appuyer les équipes commerciales en vue de suivre de plus près leur clientèle. De plus, le développement de Centres de compétences spécifiques a permis au réseau de proposer à la clientèle une expertise proche des besoins réels des clients.

La structure du réseau a été rendue plus efficace par la création de 4 centres financiers régionaux. En plus, une nouvelle procédure de gestion des animations commerciales a été mise en place et des contrôleurs qualité ont été installés dans chaque région. L'analyse des crédits, ainsi que les entités commerciales au service des entreprises, ont été intégrées dans le métier. Toutes ces démarches ont pour objectif commun l'amélioration du service et l'accroissement de la satisfaction des clients.

Au niveau de la communication et du marketing, de nombreuses actions ont été lancées tout au long de l'année, à destination des particuliers, des professionnels et des entreprises. Au total, 250.000 clients ont été contactés durant l'année 2010.

Le plan d'approfondissement de la relation avec les clients, lancé en octobre 2010, a été accompagné d'une formation pour la totalité du réseau des agences, introduisant la nouvelle approche. Au final, 550 collaborateurs ont été formés au cours de 55 sessions de formations.

La structure, les outils et les compétences sont désormais en place. Les parts de marché pour les personnes physiques ont évolué favorablement avec notamment une croissance des Assets under Management en 2010 de 5,6 % pour les clients particuliers résidents ce qui consolide la position de la banque comme 2^{ème} banquier de la place pour les particuliers. Quant aux entreprises, les parts de marché constatées en septembre confirment la banque en tant que leader incontesté sur ce marché. Enfin, les encours crédits ont enregistré une hausse de 6,5 % pour les clients particuliers et une hausse de 3,9 % pour les clients professionnels.

Les clients témoignent à nouveau à la banque leur confiance et ils apprécient les investissements qui ont été réalisés dans le métier.

Wealth Management

Depuis la fusion avec BNP Paribas Luxembourg S.A. en date du 1^{er} octobre 2010, la banque occupe le rang de première banque privée de la place financière avec une croissance de ses Assets under Management en 2010 de 6 %.

Dorénavant, les équipes commerciales dédiées à la clientèle non résidente, ainsi que les équipes opérationnelles du métier Wealth Management de l'ancienne BNP Paribas Luxembourg S.A., sont regroupées dans les locaux du siège social de la banque.

Afin de pouvoir y accueillir la clientèle privée dans un cadre adapté, un nouvel espace de réception et d'accueil haut de gamme a été créé.

Le rapprochement fut également l'occasion de redéfinir la stratégie de développement du marché local et en particulier en partenariat renforcé avec le métier BDEL. Dans ce contexte, la Villa située 10, boulevard Royal - ancien siège social de BNP Paribas Luxembourg S.A. - est transformée pour devenir le « flagship » des activités de banque privée pour la clientèle résidente. Par ailleurs, des centres de banque privée spécialisés sont progressivement dé-

ployés à travers le réseau des agences de la banque.

En même temps, la banque a renforcé son organisation commerciale selon les différents marchés afin de pouvoir garantir à cette clientèle exigeante le meilleur service, en tenant compte du cadre juridique et fiscal défini par le pays de résidence des clients. Ce projet place la banque dans une situation idéale pour la mise en œuvre de ses plans de développement, notamment dans le cadre de la libre prestation de services au sein de l'Union européenne.

Dans le domaine de l'offre de services patrimoniaux, le rapprochement a été une opportunité pour la banque de renforcer ses équipes de spécialistes, en particulier dans le domaine de l'ingénierie patrimoniale, les équipes localisées à Luxembourg ayant été désignées Centre de compétence au service de l'ensemble des sites internationaux de BNP Paribas Wealth Management.

Il convient de mentionner que les contraintes opérationnelles liées à la fusion n'ont aucunement freiné l'innovation en matière de services de gestion. En effet, la gamme de gestion discrétionnaire a été élargie par un nouveau mandat Individual conçu selon le concept de gestion participative. L'offre financière a également été enrichie d'un mandat Responsible Invest, investissant dans des fonds à caractère socialement responsable, ainsi que d'un mandat Flexible caractérisé par une gestion systématique et une recherche d'opportunités sur l'ensemble des marchés financiers. Dans ce contexte, et grâce également aux efforts liés au développement des activités de bancassurance, les actifs en gestion discrétionnaire ont connu une progression de plus de 10 % en 2010.

A noter par ailleurs le nouveau positionnement unique des activités de services aux tiers-gérants qui, au sein du métier Wealth Management, permettent à la banque de renforcer sa stratégie de croissance dans ce segment en combinant deux atouts majeurs : le meilleur rating du marché en tant que banque depositaire et la mise à disposition d'outils dédiés disposant d'une avance technologique reconnue.

Rapport de gestion

Personal Investors

Le développement au Luxembourg de BNP Paribas Personal Investors s'est poursuivi en 2010 à travers plusieurs initiatives.

Fort d'une expérience de plus de 15 ans au Luxembourg dans l'accompagnement des besoins en placements d'une clientèle internationale, BNP Paribas Personal Investors a lancé début 2010 la marque et l'offre « The Bank For Expats ». Cette initiative s'est accompagnée de la mise en place d'un site internet dédié (www.thebankforexpats.com), ainsi que d'une offre tarifaire sur-mesure particulièrement adaptée aux besoins des expatriés. De nombreuses campagnes sur des sites internet spécialisés envers les expatriés ont relayé cette offre.

L'exercice a également été marqué par les travaux d'intégration de BNP Paribas Personal Investors au sein de BGL BNP Paribas qui peut dorénavant offrir à l'ensemble de sa clientèle le savoir-faire d'un des meilleurs experts de la bourse au Luxembourg. Une large partie de cette offre relative à la bourse est désormais disponible pour les clients de la banque de détail, constituant une offre unique sur la place du Luxembourg.

Ces différentes actions se sont traduites par une nouvelle progression de l'activité de BNP Paribas Personal Investors en 2010, tant au niveau des revenus (+6 %) que des encours gérés (+10 %), en raison notamment d'une collecte nette positive.

Corporate and Investment Banking/Treasury

L'année 2010 a été marquée par la mise en œuvre des changements de périmètre décidés dans le cadre du plan industriel de la banque. Dans ce contexte, l'ensemble des activités de marché de la banque affichent des résultats solides.

L'activité Trésorerie a procédé en 2010 à la mise en commun des équipes, pour former une entité unifiée et préparée

à son redéploiement sur les produits non consommateurs de liquidité. Par ailleurs, la gestion des flux clientèles au bilan a été revue pour refléter les normes du Groupe BNP Paribas, notamment par des transferts de périmètre vers le métier Asset & Liability Management. Cette révision a été opérée afin de valoriser au mieux le degré de stabilité, en termes de liquidité, des différents produits en fonction de la spécificité des clients. A noter également d'importants efforts de développement et d'intégration des systèmes opérationnels du Groupe BNP Paribas à Luxembourg.

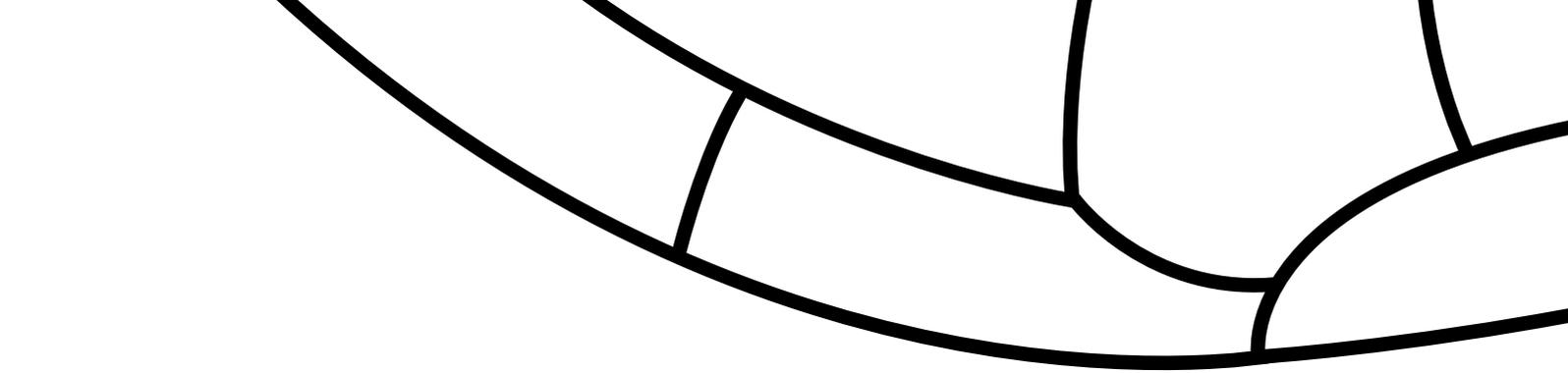
Les activités de marché Fixed Income Trading ont progressivement migré sur les systèmes centraux de BNP Paribas, assurant ainsi une gestion optimale des risques, tout en maintenant les compétences sur les marchés forex spot et crédit localement. Les équipes sales se sont également spécialisées sur les segments de clientèle.

A noter le développement de la plate-forme multi-entités avec BNP Paribas Arbitrage dans le cadre du lancement de l'activité de trading propre Equity Forward Trading.

Partenaire privilégié des clients institutionnels à Luxembourg, l'activité Institutional Banking Group a activement accompagné la promotion des produits et services financiers du Groupe BNP Paribas sur la place financière. Parallèlement, le renforcement du know-how Structured Capital Market et Optimized Structured Leasing a permis la réalisation de transactions importantes de structuration et d'optimisation pour la clientèle institutionnelle et les entreprises présentes sur le marché local.

Dans le cadre de l'implémentation du plan industriel, l'activité de crédits aux corporates germanophones d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse a été transférée vers d'autres entités du Groupe BNP Paribas. La gestion du portefeuille crédits existant avant la fusion a néanmoins contribué positivement au résultat du métier.

Enfin, la politique de réduction du portefeuille d'investissement a été poursuivie. Les expositions les plus risquées



ont été abandonnées, entraînant principalement des reprises de provisions spécifiques pour risque de crédit. Par ailleurs, l'élargissement des spreads de crédit suite aux crises grecque et irlandaise a engendré des revalorisations négatives sur le portefeuille *credit default swaps*.

Operations

Au niveau du département Titres, l'année était surtout marquée par l'intégration réussie des activités Titres de la banque avec celles de BNP Paribas au Luxembourg, permettant de réaliser les synergies escomptées. La partie institutionnelle a été intégrée dans BP2S Luxembourg, une autre partie continue à opérer pour la plateforme commune avec BNP Paribas Fortis et une troisième partie demeure en charge des activités titres locales.

En ce qui concerne le département Paiements, l'exercice a été caractérisé par une activité soutenue au niveau des volumes traités. Les paiements électroniques constituent désormais plus de 90 % du volume total des transactions. En parallèle, l'activité a été adaptée aux évolutions réglementaires ayant marqué le marché, telles la directive Payment Services Directive (PSD) ou encore les nouvelles exigences de la réglementation en matière de TVA.

L'aboutissement de l'implémentation du produit SEPA Direct Debit * (domiciliation) permet également à la banque d'être l'un des premiers établissements de la place à offrir ce service en actif et passif à une échelle européenne.

A noter également une augmentation de 20 % de l'activité Crédits documentaires du fait de la reprise générale de l'activité économique et, en particulier, de la reprise du marché de l'acier.

Enfin, dans le nouvel environnement, le département Administration Comptes et Clients note une progression de son activité en 2010, notamment dans le domaine des entrées en relations.

Information Technology

Les données référentielles et opérationnelles de BNP Paribas Luxembourg S.A. ont été reprises sur le système de BGL BNP Paribas S.A. le week-end du 30 octobre et les fonctionnalités du système existant ont été étendues afin de couvrir les nouveaux besoins de la banque fusionnée.

Dans ce contexte particulier, la banque a continué à faire évoluer son système d'information afin de répondre aux besoins de ses clients : nouveau produit d'épargne, amélioration continue du Web Banking et lancement du Mobile-Banking, meilleure notification aux clients des événements sur titres, ajout des fonctionnalités de Wealth Management pour le Professional Banking.

Par ailleurs, l'infrastructure technique a continué à progresser pour offrir des capacités de traitement et de stockage de l'information accrues, une communication électronique plus rapide avec les agences et une nouvelle infrastructure d'impression des documents pour la clientèle.

Les applications et les données de la banque ont été classifiées pour une protection optimale et les risques de sécurité informatique sont dorénavant suivis par un comité spécifique. Le Web Banking fait l'objet d'une surveillance permanente (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7). La sécurité et la fiabilité de l'ensemble du système d'information de la banque ont encore été renforcées, notamment par un contrôle continu des vulnérabilités. La capacité de la banque à résister aux intrusions cybercriminelles est certifiée depuis de longues années par des experts renommés. Par ailleurs, les plans de secours (Disaster Recovery Plan) ont été testés, garantissant la continuité des activités en cas de sinistre.

Sur le plan réglementaire, la banque a assuré la conformité de ses applications concernant la nouvelle réglementation sur la TVA collectée (Directive « Paquet TVA »), la production des reportings à destination de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines et le volet « créanciers » pour les nouvelles domiciliations Single Euro Payments Area (SEPA).

* SEPA = Single Euro Payments Area

Rapport de gestion

Ressources humaines

Au 31 décembre 2010, l'effectif consolidé de la banque est en baisse par rapport à l'exercice 2009. Le nombre de collaborateurs de BGL BNP Paribas est passé de 3.602 (ancien périmètre BGL BNP Paribas consolidé) fin décembre 2009 à 2.769 fin décembre 2010 (2.742 à Luxembourg et 27 pour la SADE). Cette diminution du nombre des collaborateurs s'explique par la cession de l'activité BGL Securities Services, par la cession de la participation dans Fortis Banque Suisse S.A., ainsi que par la déconsolidation de la participation dans Fortis Lease Group S.A.

Les Ressources humaines au sein de BGL BNP Paribas

Au 31 décembre 2010, l'effectif total de la banque comptait 2.742 personnes au Luxembourg, dont 1.467 hommes (53,50 %) et 1.275 femmes (46,50 %). Ils font partie des 4.114 personnes employées par le Groupe BNP Paribas à Luxembourg qui constitue ainsi le plus grand employeur du secteur financier au Luxembourg. Le pourcentage de collaborateurs travaillant à temps partiel est passé de 21,98 % de l'effectif en 2009 pour BGL BNP Paribas S.A. et de 18,35 % de l'effectif en 2009 pour BNP Paribas Luxembourg S.A., à 22,55 % (soit 618 personnes) fin 2010.

Plus de 29 nationalités sont présentes au sein de la banque, avec la répartition suivante :

Luxembourgeoise	41,28 %
Française	28,76 %
Belge	18,69 %
Autres pays UE	10,77 %
Pays hors UE	0,51 %

En dépit d'un contexte économique difficile, la banque est restée présente et visible sur le marché de l'emploi en participant aux forums nationaux de recrutement, d'une part, et en recrutant 62 nouveaux collaborateurs ainsi que 25 stagiaires en 2010, d'autre part. Par ailleurs, les volontés

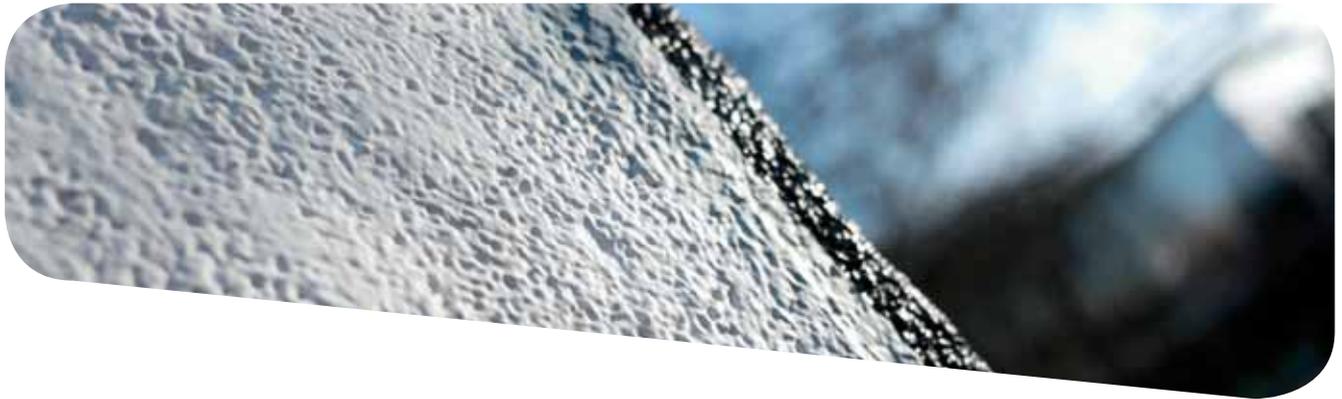
individuelles de mobilité interne des collaborateurs ont également été favorisées pour répondre aux besoins des différents métiers et fonctions de la banque dans le cadre particulier de l'intégration et de la réorganisation des activités.

Afin d'assurer l'évolution des compétences et de l'employabilité à long terme de ses collaborateurs, la banque a maintenu son éventail d'offres de formation et de développement. Plus de 11.500 jours de formation ont ainsi été suivis, toutes fonctions confondues. Soulignons plus particulièrement le projet « Team Contact » qui a pour but d'accompagner les métiers et les fonctions dans le processus de fusion et d'intégration des collaborateurs. Près de 1.300 personnes, à l'occasion de 40 sessions, ont participé à ces journées de rencontre.

Dans le cadre de la fusion, la création d'un « statut unique » des employés et cadres, support d'une culture commune, s'est rapidement imposée comme un élément incontournable à mettre en place. Un état de la situation au sein des entités du Groupe BNP Paribas au Luxembourg, incluant les aspects socio-démographiques, et prenant en compte les contraintes légales, de même qu'une volonté de moderniser le statut des salariés, a ainsi été dressé. Les grands axes de changement concernent le cadre général des relations de travail, l'organisation du travail (incluant : horaires, période de référence, Compte Épargne Temps, gestion des congés), les avantages bancaires (crédits immobilier et à la consommation, comptes et packages), la pension complémentaire et les assurances, des avantages extra-légaux participant au bien-être des collaborateurs et contribuant à préserver un sain équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Un nouveau processus d'évaluation professionnelle annuelle des employés et cadres a également été mis en place.

La mise en place de la nouvelle organisation du travail permettra aux collaborateurs de bénéficier, de manière harmonisée, d'un Compte Épargne Temps, de périodes de référence, de la possibilité d'acheter des jours de repos, ainsi que du congé sans solde.



Le système de pension complémentaire, ainsi que l'assurance invalidité/décès, ont été complètement refondus. Tous les collaborateurs ont à présent la possibilité de verser une cotisation personnelle complémentaire à leur plan de pension.

La banque a également proposé à son personnel une offre Complémentaire Santé, déclinée en 2 contrats : une couverture de base, équivalente à la Caisse de Mutualité qui existait déjà auparavant, et une offre plus étendue, la couverture Protect.

Le Conseil d'administration, plus que jamais, reconnaît et apprécie l'extrême importance du capital humain que représente l'ensemble de ses collaborateurs en ces temps de changement. Il exprime à tous sa reconnaissance pour la continuité des efforts fournis et l'engagement témoigné tout au long de l'exercice sous revue.

Il tient également à souligner la qualité de la collaboration responsable et constructive avec l'ensemble des partenaires sociaux et les remercie pour leur coopération au quotidien.

Facility Management

2010 a été une année hors du commun et riche en événements pour Facility Management.

L'intégration des différentes entités du Groupe BNP Paribas au Luxembourg a impliqué notamment le déménagement de quelque 4.000 collaborateurs, ainsi que le réaménagement de plus de 3.000 postes de travail, ceci en un temps record de 10 mois.

Nombreux étaient les défis, maîtrisés avec succès, notamment :

- La mise en service d'installations permettant d'augmenter la disponibilité en froid pour le siège social de la banque. Outre l'installation de 2 compresseurs frigorifiques hautes performances, le projet comprenait

aussi la mise en place de « tours hybrides » produisant de l'eau glacée directement à partir de l'air extérieur (en période froide). Dans son ensemble, ce projet aura permis, pour le siège social de la banque, de réduire la consommation d'énergie de 27,5 % (équivalent à 900.000 litres de mazout), les émissions de CO₂ de 47,5 % et la consommation en eau de 9,9 % (équivalent à 3.500.000 litres d'eau).

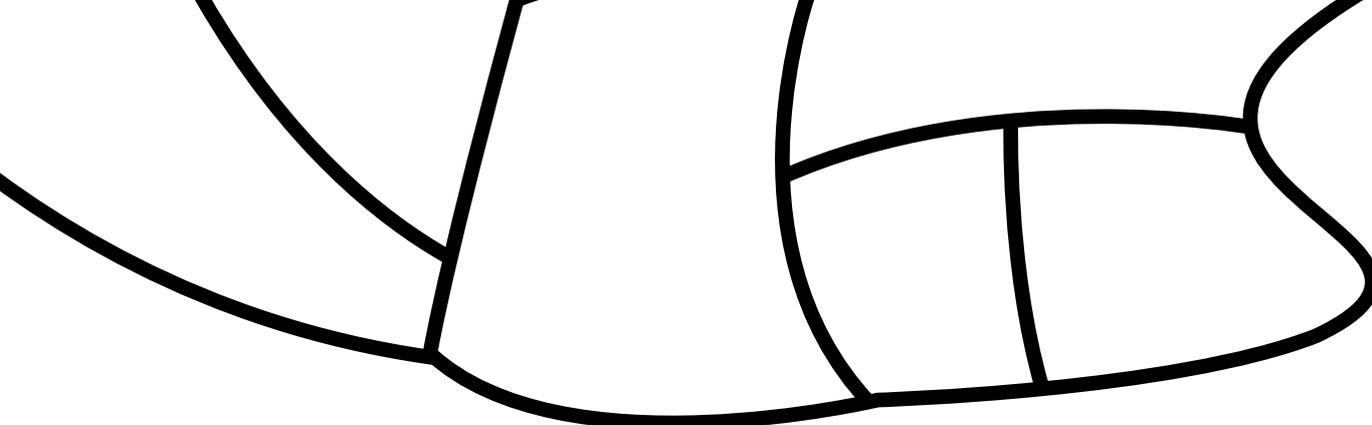
- La renégociation et prolongation des contrats à fin 2011 avec ENOVOS pour la fourniture en électricité verte (origine hydroélectrique) et en gaz naturel pour l'ensemble des entités du Groupe BNP Paribas au Luxembourg.
- La mise en place d'un système de guidage dynamique du parking CBK, augmentant la capacité du nombre de places attribuables de minimum 15 %.

Responsabilité Sociale & Relations Extérieures

La banque est active depuis de longues années dans différents domaines du mécénat tels que :

- le mécénat culturel avec notamment le sponsoring du Grand Théâtre et de la Philharmonie, ainsi qu'un soutien ponctuel d'initiatives culturelles locales et régionales,
- le domaine solidaire où la banque soutient régulièrement la Croix-Rouge luxembourgeoise, Caritas, SOS Kannerduerf, la Lutte contre le Cancer et de nombreuses autres ONG,
- le domaine sportif où la banque est notamment sponsor principal du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois, de la Fédération Luxembourgeoise de Football, de la Fédération de Tennis, ainsi que sponsor principal et *title sponsor* du BGL BNP Paribas Luxembourg Open.

Après une période d'une dizaine d'années de croissance ininterrompue, suivie d'une crise financière et économique sévère, la perception du public va dorénavant dans le



sens d'une sensibilité accrue pour tout ce qui relève du domaine de la durabilité et de la pérennité et, de ce fait, de la responsabilité envers autrui.

Ce changement de mentalité concerne tous les acteurs sociaux, économiques, politiques, et il impacte encore plus le secteur bancaire.

BGL BNP Paribas S.A., consciente du rôle qu'elle joue au sein de la société, a créé en avril 2010 la fonction Responsabilité Sociale & Relations Extérieures (RSRE).

La première action de la fonction RSRE a été la relance de la fondation BGL BNP Paribas par une « opération Coup de Pouce » destinée à soutenir l'engagement des employés du Groupe dans des activités caritatives.

Pas moins de 26 projets ont ainsi été présentés. Parmi eux, 14 projets soutenus par 17 employés ont été retenus, représentant une aide financière de 39.720 EUR.

Par ailleurs, au début de l'année 2010, et suite au tremblement de terre dévastateur qui a touché Haïti, un immense élan de solidarité est né au sein des entités du Groupe BNP Paribas au Luxembourg. Lancée sous le slogan « 100 abris pour les sans-abri », l'action a connu un succès impressionnant. Les sommes récoltées, qui ont été complétées par une donation de la banque, ont été reversées à la Croix Rouge notamment pour l'achat et la distribution de « shelter kits », des abris d'urgence permettant de loger temporairement les personnes dont les habitations ont été détruites.

Un kit d'habitation d'urgence coûte environ 50 euros. La somme de 50 000.- récoltée par l'action « 100 abris pour les sans-abri » aura donc permis d'acheter non seulement 100, mais un total de 1000 abris ! Une vraie preuve de solidarité des collaborateurs de BNP Paribas au Luxembourg.

En 2010, la banque s'est également lancée dans un nouveau secteur qui est celui de la microfinance en souscrivant le 11 mars au « Luxembourg Microfinance and Development Fund » (LMDF). Outre son rôle d'investisseur, BGL BNP Paribas S.A. distribue également LMDF auprès de ses clients via son réseau d'agences. Le rôle de

conseiller en investissement du fonds a été confié à l'Appui au Développement Autonome (ADA), expert du secteur de la microfinance depuis plus de 15 ans. Le fonds souscrit à hauteur de 20 millions d'euros ne s'implique pas directement dans l'offre de microcrédits, mais collabore avec les Institutions de Microfinance (IMF), principalement celles ayant un accès limité au financement international et basées dans les pays en voie de développement.

Du côté environnemental, la banque a réalisé plusieurs projets d'envergure pour souligner sa responsabilité dans ce domaine.

Ainsi, la nouvelle station vel'oh ! « BGL BNP Paribas Kirchberg » a été officiellement inaugurée le 11 mai 2010. Cette inauguration fait suite à la signature, le 16 décembre 2009, d'une convention entre la Ville de Luxembourg et BGL BNP Paribas S.A. dans le cadre de laquelle la banque s'était engagée à prendre entièrement en charge la mise en place de cette station. La mise en place d'une station vel'oh ! pour le compte d'une entreprise constitue une première mondiale au niveau des systèmes de vélos en libre service.

Une attention particulière a également été portée au développement durable lors des travaux de rénovation des agences de Bettembourg et de Schifflange, tant dans la sélection des matériaux que dans leur fonctionnement :

- au niveau des matériaux : il s'agit de matériaux choisis pour leur bilan énergétique et leurs possibilités de recyclage, provenant d'Europe, de produits certifiés « Eco Institut », ou encore de produits sans solvants,
- en matière d'isolation,
- au niveau de l'éclairage : la préférence est donnée à la lumière naturelle, mais l'éclairage artificiel est intégralement assuré par une technologie de type LED, moins gourmande en électricité et plus durable dans le temps,
- accès pour les personnes à mobilité réduite.

Nombreux sont aussi les projets spéciaux entamés dans ce domaine, comme :

- eXchange 2 Innovate, un programme qui a pour but d'offrir la possibilité à des entrepreneurs de profiter de l'expérience d'autres entrepreneurs en matière de bonnes pratiques, dans les domaines des stratégies, des processus et des technologies,
- les conférences « Doers & Thinkers », organisées deux fois par an, depuis bientôt cinq années et qui donnent la parole soit à un entrepreneur (*Doer*) soit à un représentant du monde académique ou de la recherche (*Thinker*), visant à promouvoir les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

En collaboration avec le Luxembourg Income Study, la Fondation Alphonse Weicker a organisé, en juin 2010, une conférence avec Paul Krugman, professeur à la Princeton University et lauréat du Prix Nobel d'Economie 2008, sur le thème « Inequality and Crises : Coincidence or Causality ».

Par ailleurs, en octobre 2010, dans le cadre d'une cérémonie officielle au siège de la banque, la Fondation Alphonse Weicker a remis à la revue luxembourgeoise politico-culturelle « Forum - für Politik, Gesellschaft und Kultur », le « Prix du Progrès Economique Durable 2010 ». Ce prix, doté d'un montant de 25.000 euros, a pour but de reconnaître et d'honorer à sa juste valeur une ou un ensemble de réalisations ou de projets exceptionnels contribuant de manière durable et significative au progrès économique du Grand-Duché de Luxembourg.

En conclusion, en tant qu'acteur socialement responsable et premier employeur du secteur financier et deuxième plus grand employeur du secteur privé luxembourgeois, le Groupe reste plus que jamais fortement engagé au Luxembourg en matière de mécénat, de sponsoring sportif et culturel ainsi qu'en matière de développement durable.

RAPPORT DE GESTION NON CONSOLIDÉ

Le rapport de gestion non consolidé commente l'évolution des chiffres établis sur base non consolidée d'après les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg et, notamment, à la loi modifiée du 17 juin 1992 sur les comptes des établissements de crédit de droit luxembourgeois.

Bilan

Le total bilantaire de la banque a été impacté par l'acquisition de BNP Paribas Luxembourg S.A. et de ses filiales au 25 février 2010 qui a été suivie au 1^{er} octobre 2010 par la fusion par absorption de BNP Paribas Luxembourg S.A. dans BGL BNP Paribas S.A. Cette fusion par absorption s'est matérialisée par l'incorporation dans le bilan de BGL BNP Paribas des actifs et passifs de BNP Paribas Luxembourg S.A. à leur valeur comptable. L'écart d'acquisition constaté entre le prix d'acquisition de 2,9 milliards d'euros et la valeur nette de ces actifs a été comptabilisé à l'actif pour un montant de 802 millions d'euros.

Au 31 décembre 2010, la **Somme** du bilan s'élève à 39,3 milliards d'euros contre 33,6 milliards d'euros en fin 2009. Cette augmentation de 5,7 milliards d'euros ou 17 % s'explique essentiellement par deux effets : d'une part, l'intégration des activités de BNP Paribas Luxembourg S.A. suite à la fusion par absorption de celle-ci avec la banque et, d'autre part, le transfert de la clientèle liée aux activités de BGL Securities Services vers BNP Paribas Securities Services. Ces deux effets ont influencé le bilan notamment au niveau des postes **Créances sur la clientèle** et **Dettes envers la clientèle**.



Le tableau ci-après a pour objectif de mettre en évidence les impacts de la fusion de BGL BNP Paribas S.A. avec BNP Paribas Luxembourg S.A. sur les postes clés du bilan :

Éléments clés du bilan

En millions d'euros

	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Bilan BGL BNP Paribas S.A. au 31 décembre 2010	Contribution de BNP Paribas Luxembourg S.A. au 1 ^{er} octobre 2010	Bilan BGL BNP Paribas S.A. au 31 décembre 2010 hors de la contribution de BNP Paribas Luxembourg S.A.	Bilan BGL BNP Paribas S.A. au 31 décembre 2009
Actif				
Créances sur les établissements de crédit	12 885,4	7 688,8	5 196,6	8 773,4
Créances sur la clientèle	13 346,6	1 027,2	12 319,4	14 206,8
Passif				
Dettes envers les établissements de crédit	7 195,9	3 445,0	3 750,9	3 037,9
Dettes envers la clientèle	18 991,7	4 737,5	14 254,2	16 625,7
Total bilantaire	39 347,0			33 565,2

A l'**Actif** du bilan, la hausse des emplois interbancaires et clientèles liée à la reprise de BNP Paribas Luxembourg S.A. se reflète essentiellement au niveau du poste **Créances envers les établissements de crédit** qui passe de 8,8 milliards d'euros à 12,9 milliards d'euros, soit une hausse de 4,1 milliards d'euros ou 47 %. Ces opérations de placement de trésorerie se font essentiellement avec des entités du Groupe BNP Paribas.

Les **Créances sur la clientèle** passent de 14,2 milliards d'euros à 13,3 milliards d'euros, soit une baisse de 0,9 milliard d'euros ou 6 %. Ce poste a tout d'abord été influencé par les changements de périmètre, à savoir la reprise des créances de BNP Paribas Luxembourg S.A. pour un volume d'environ 1,0 milliard d'euros et le transfert des créances sur les fonds d'investissement vers BNP Paribas Securities Services pour un montant de 351 millions d'euros. Hors de ces réorientations stratégiques, les créances sur la clientèle auraient affiché une baisse de 1,5 milliard d'euros, essentiellement due à la réduction - conformément au plan industriel - du volume des crédits accordés aux grandes sociétés

germanophones et aux sociétés de leasing du Groupe. Les crédits immobiliers et les prêts personnels connaissent pour leur part une croissance cumulée de 213 millions d'euros ou 8 %. De plus les prêts aux professionnels sont en progression de 3,9 %.

Le poste **Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe** augmente de 20 % par rapport à l'exercice précédent, passant de 7,9 milliards d'euros à 9,5 milliards d'euros. Cette évolution est principalement due à la reprise des titres de BNP Paribas Luxembourg S.A. pour un montant de 3,4 milliards d'euros. Hors de ce changement de périmètre, le portefeuille aurait été en régression suite à la cession de titres et à la maturité de certaines positions obligataires.

Le poste **Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable** évolue de 294 millions d'euros à 210 millions d'euros en recul de 28 %. L'apport des actifs de BNP Paribas Luxembourg S.A. pour un montant de 68 millions d'euros a été largement compensé par la cession d'une grande partie du portefeuille d'investissement en actions.

Le poste **Actifs incorporels** reprend essentiellement la valeur nette du fonds de commerce résultant de la fusion par absorption de BNP Paribas Luxembourg S.A. au 1^{er} octobre 2010 pour un montant initial de 802 millions d'euros. Ce fonds de commerce fait l'objet d'un amortissement fiscalement non déductible sur 5 ans.

Au **Passif** du bilan, les **Dettes envers les établissements de crédit** augmentent fortement de 3,0 milliards d'euros à 7,2 milliards d'euros, soit une hausse de 4,2 milliards d'euros, essentiellement en raison de la reprise des activités interbancaires de BNP Paribas Luxembourg S.A. pour un montant de 3,4 milliards d'euros.

Le poste **Dettes envers la clientèle** passe de 16,6 milliards d'euros à 19,0 milliards d'euros en 2010, soit une progression de 2,4 milliards d'euros ou 14 %. L'apport des dépôts des clients de BNP Paribas Luxembourg S.A. pour un montant de 4,7 milliards d'euros a été partiellement compensé par le transfert vers BNP Paribas Securities Services des dépôts des fonds d'investissement pour un montant d'environ 2,8 milliards d'euros. Hors des impacts de ces changements de périmètre, le poste des dettes envers la clientèle serait stable, en légère progression de 3 %.

Les **Dettes représentées par un titre** enregistrent une nette baisse de 6,6 milliards d'euros à 4,8 milliards d'euros, soit 1,8 milliard d'euros ou 28 %. Cette diminution est principalement liée à la maturité de titres émis dans le cadre des programmes de papier commercial de la banque tant à court terme qu'à moyen et long terme.

Le poste **Autres passifs** augmente de 1 milliard d'euros passant de 0,3 milliard d'euros à 1,3 milliard d'euros suite à des ventes à découvert de titres reçus en nue-propriété dans le cadre d'opérations de structuration.

Fonds propres

Au 31 décembre 2010, le **Capital souscrit** et libéré s'élève à 713,1 millions d'euros, représenté par 27.979.135 actions.

Si la répartition bénéficiaire proposée ci-dessous est approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires du 7 avril 2011, les **Fonds propres non consolidés réglementaires** de la banque au 1^{er} janvier 2011 entrant dans le calcul du ratio de solvabilité s'élèveront à 4,4 milliards d'euros contre 5,7 milliards d'euros au 31 décembre 2009. Cette baisse est essentiellement liée à la comptabilisation du mali de fusion sur l'acquisition de BNP Paribas Luxembourg S.A. et à l'abandon du contrôle des activités de leasing qui a entraîné la consolidation de ces activités par mise en équivalence, impliquant une déduction des fonds propres de cette participation dans le cadre de la détermination des fonds propres réglementaires.

Acquisition et détention d'actions propres

Dans le respect de l'article 49-3 c) de la loi sur les sociétés commerciales, la banque n'a pas procédé à un rachat d'actions propres en 2010. Au 31 décembre 2010, la banque ne détenait pas d'actions propres.

Evolution du bénéfice

La fusion par absorption de BNP Paribas Luxembourg S.A. au 1^{er} octobre 2010 implique que les activités de l'entité absorbée ont contribué au résultat de BGL BNP Paribas depuis cette date. La contribution de BNP Paribas Luxembourg S.A. pour le dernier trimestre de 2010 s'établit à 15,6 millions d'euros en termes de résultat net.

Rapport de gestion

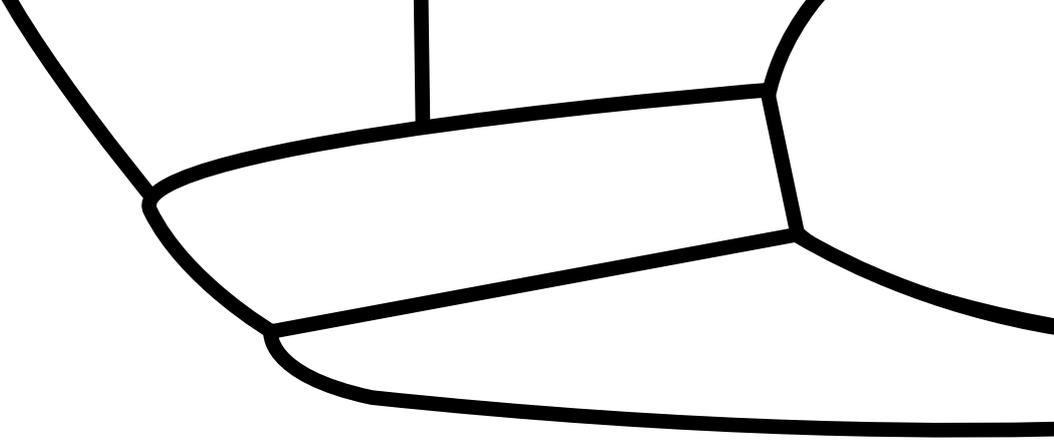
L'évolution du compte de résultat synthétique se présente de la manière suivante :

En millions d'euros

	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Bilan BGL BNP Paribas S.A. au 31 décembre 2010	Contribution de BNP Paribas Luxembourg S.A. à partir du 1 ^{er} octobre 2010	Bilan BGL BNP Paribas S.A. au 31 décembre 2010 hors de la contribution de BNP Paribas Luxembourg S.A.	Bilan BGL BNP Paribas S.A. au 31 décembre 2009
Produit Net Bancaire	768,9	35,8	733,1	1 098,4
Frais généraux administratifs	(339,3)	(20,9)	(318,4)	(310,3)
Autres produits d'exploitation	110,7	5,6	105,1	57,2
Autres charges d'exploitation et corrections de valeur sur actifs incorporels et actifs corporels	(106,4)	(1,4)	(105,0)	(51,5)
Résultat Brut d'Exploitation	433,9	19,1	414,8	793,8
Dotations et reprises de corrections de valeurs et provisions	(97,8)		(97,8)	(599,9)
Produits provenant de la dissolution de montants inscrits au fonds pour risques bancaires généraux	50,0	-	50,0	260,5
Divers	19,8	-	19,8	(0,5)
Résultat avant impôts	405,9	19,1	386,8	453,9
Impôts sur le résultat ordinaire	(58,2)	(3,5)	(54,7)	(21,5)
Résultat de l'exercice	347,7	15,6	332,1	432,4

Pour l'année 2010, la somme des **Revenus nets d'intérêts, revenus de valeurs mobilières, produits nets de commissions et résultats provenant d'opérations financières** réalisée par la banque s'élève à 768,9 millions d'euros incluant une contribution de la fusion par absorption avec BNP Paribas Luxembourg S.A. à partir du 1^{er} octobre 2010 estimé à 35,8 millions d'euros. Les **Revenus nets d'intérêts** affichent une baisse de 555,7 millions d'euros à 484,3 millions d'euros au 31 décembre 2010 en repli de 71,4 millions d'euros ou 13 %. Les résultats de trésorerie n'ont pu atteindre le niveau exceptionnel de 2009 compte tenu de l'évolution des taux d'intérêt à court terme. Par ailleurs, la contribution de BNP Paribas Luxembourg S.A. s'élève à 13,8 millions d'euros. Les résultats nets d'intérêts des activités de la Banque de Détail et des Entreprises et de Wealth Management montrent pour leur part une grande stabilité, l'augmentation des volumes permettant de compenser la baisse des taux de marge. Le poste **Produits nets de commissions** recule

de 26 % par rapport à l'exercice précédent, passant de 219,8 millions d'euros à 162,6 millions d'euros en 2010. Cette baisse résulte notamment du transfert des activités de BGL Securities Services vers BNP Paribas Securities Services depuis le 1^{er} janvier 2010 pour un montant de -38 millions d'euros et de la réorientation des activités d'intermédiation sur les marchés financiers suite à l'intégration dans le Groupe BNP Paribas pour un montant de -37,4 millions d'euros. Les **Revenus sur valeurs mobilières** diminuent de 28,4 millions d'euros suite à la baisse des dividendes perçus des filiales, essentiellement en raison de la cession de Fortis Banque Suisse S.A. A noter enfin le retour à la normale des **Résultats provenant d'opérations financières** (de 267,3 millions d'euros en 2009 à 94,8 millions en 2010) due en grande partie à la reprise en 2009 de corrections de valeur sur le portefeuille de placement obligataire. Cette reprise de corrections de valeur en 2009 était due d'une part à la hausse des marchés financiers et d'autre part à la libération de corrections de



valeurs excédentaires suite à la vente d'une partie de l'encours de crédits structurés.

Le poste **Autres produits d'exploitation** progresse de 57,2 millions d'euros en 2009 à 110,7 millions d'euros pour l'exercice 2010. Ceci est notamment dû à la cession des activités de BGL Securities Services à BNP Paribas Securities Services et à la rétribution reçue dans le cadre de la signature d'un contrat de référencement avec BNP Paribas Allemagne.

Au 31 décembre 2010, les **Frais généraux administratifs** s'élèvent à 339,3 millions d'euros par rapport à 310,3 millions d'euros au terme de l'exercice précédent. Cette croissance de 9 % est liée, d'une part, aux changements de périmètre (frais de BNP Paribas Luxembourg S.A. à hauteur de 20,9 millions d'euros) et, d'autre part, aux différents coûts engendrés par l'intégration de la banque dans le Groupe BNP Paribas à hauteur de 28,2 millions d'euros. Hors de ces éléments exceptionnels, les coûts restent sous contrôle en affichant une régression de 6 %.

Au niveau des **Frais de personnel**, l'intégration de BNP Paribas Luxembourg S.A. est compensée par une diminution des effectifs notamment suite au transfert de personnel vers BNP Paribas Securities Services permettant ainsi au poste des frais de personnel d'afficher une stabilité par rapport à 2009.

La nette hausse des **Autres frais administratifs**, passant de 103,2 millions d'euros à 138,7 millions d'euros, résulte également des deux facteurs mentionnés précédemment (changements de périmètre et frais d'intégration). En excluant ces éléments, le poste des autres frais administratifs reste stable par rapport à 2009 suite à la poursuite des efforts de maîtrise des coûts.

Le poste des **Corrections de valeur sur actifs incorporels et sur actifs corporels** est essentiellement impacté par l'amortissement du fonds de commerce activé suite à la fusion par absorption de BNP Paribas Luxembourg S.A. au 1^{er} octobre 2010 dont la part relative à 2010 s'élève à 40,5 millions d'euros.

Le poste **Autres charges d'exploitation** affiche une charge de 46,8 millions d'euros en 2010 contre 33,0 millions en 2009. Elle est liée d'une part à la constitution d'une provision destinée à prendre en charge des coûts liés à la mise en œuvre d'un plan de départ anticipé à la retraite pour un montant de 32,2 millions d'euros et, d'autre part, à une provision liée à l'ajustement de prix de cession en 2009 d'une partie de notre portefeuille d'actifs structurés pour un montant de 10,8 millions d'euros.

Le poste **Dotations/reprises de corrections de valeur sur créances et provisions pour passifs éventuels et pour engagements** présente une dotation nette de 27,6 millions d'euros en 2010 en comparaison d'une dotation nette de 39,9 millions d'euros en 2009.

Le poste **Dotations/reprises de corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et sur parts dans des entreprises liées** présente une charge de 70,2 millions d'euros contre une dotation de 560,0 millions d'euros en 2009. L'année 2010 a été pénalisée par la baisse des cours associés à certaines positions obligataires notamment étatiques. En 2009, la banque avait enregistré d'importantes corrections de valeur sur ses filiales BNP Paribas Leasing Solutions S.A. (anc. Fortis Lease Group S.A.), Fortis Banque Suisse S.A., Postbank Ireland Ltd. et Fortis Investment Management S.A. pour un montant total de 557,9 millions d'euros.

En 2010, la banque a réduit son **Fonds pour risques bancaires généraux** à concurrence d'un montant de 50,0 millions d'euros afin de compenser en partie les investissements exceptionnels engendrés par la mise en œuvre du plan d'intégration de BGL BNP Paribas dans le Groupe et au Luxembourg.

Les **Impôts sur le résultat ordinaire** s'établissent à 58,2 millions d'euros.

Finalement, la banque a dégagé un **Bénéfice net** non consolidé de 347,7 millions d'euros (432,4 millions d'euros en 2009), en baisse de 84,7 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Rapport de gestion

Répartition du résultat

Il est proposé à l'Assemblée générale la répartition bénéficiaire suivante :

Dotation à la réserve légale	EUR	13 012 791,00
Dividende de 11,90 euros aux 27.979.135 actions	EUR	332 951 706,50
Allocations statutaires	EUR	1 469 685,01
Report à nouveau	EUR	271 303,62
Total	EUR	347 705 486,13

Si ces propositions sont acceptées, un dividende d'un montant brut de 11,90 euros par action sera payable aux actionnaires au titre de l'exercice 2010 sur présentation du coupon n° 31.

Il est proposé à l'Assemblée générale de transférer un montant de 154,5 millions d'euros de la réserve libre à une réserve indisponible pour impôt sur la fortune afin de pouvoir réduire la charge de l'impôt sur la fortune relative à l'exercice 2010. Ce montant inclut un montant de 37,0 millions d'euros correspondant à la réduction de la charge de l'impôt sur la fortune pour le dernier exercice de BNP Paribas Luxembourg S.A. clôturé au 30 septembre 2010. Suivant la législation fiscale en vigueur, cette réserve doit être maintenue pendant les cinq années d'imposition qui suivent l'année de la réduction.

Perspectives 2011

La banque est encore largement focalisée sur la mise en œuvre du plan industriel au travers d'investissements importants visant au développement de la banque et à sa modernisation au service de la clientèle.

Au début de l'année 2011, la banque reste vigilante dans un contexte géopolitique instable. Les activités opération-

nelles de la banque ont quant à elles continué à se développer favorablement.

Comité du Contrôle interne et des Risques

Créé en juin 2005 par la réunion du Comité d'audit existant depuis 1999 avec un nouveau Comité Compliance mis en place dans le cadre de la circulaire CSSF 04/155 concernant la fonction Compliance, le Comité du Contrôle interne et des Risques est composé d'administrateurs qui ne font partie ni de la direction, ni du personnel de la banque. Il a pour fonction d'assister le Conseil d'administration dans l'exercice effectif de sa mission de surveillance. Les membres du Comité du Contrôle interne et des Risques sont nommés par le Conseil d'administration. Il est actuellement composé du président et du vice-président du Conseil d'administration, ainsi que de quatre autres administrateurs, dont l'un assume la présidence du Comité.

Au cours de l'exercice 2010, le Comité du Contrôle interne et des Risques s'est réuni à 5 reprises.

Il s'est doté de *terms of reference* qui précisent en détail les charges et responsabilités du comité en matière d'audit, d'une Charte d'audit qui définit l'environnement de contrôle interne et précise le statut et la mission de



l'audit interne ainsi que d'une Charte Compliance dont les différents documents règlent le fonctionnement de la compliance au niveau de la banque et de ses filiales. La banque suit ainsi non seulement les recommandations de son autorité de contrôle ainsi que les standards internationalement reconnus, mais a également développé la consolidation d'un environnement de contrôle interne propice à la sécurité de ses opérations et conforme aux *best practices* en la matière.

Comité de Rémunération

Le Conseil d'administration a instauré en juillet 2010 un comité spécialisé, intitulé « Comité de Rémunération », qui a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans la définition, la mise en œuvre et le maintien d'une politique de rémunération en accord avec les lignes directrices décrites au niveau de la circulaire CSSF 10/437.

Le Comité de Rémunération dispose du pouvoir décisionnel en matière de rémunération des membres du Comité de direction, et plus particulièrement en ce qui concerne la structure des rémunérations et la rémunération individuelle.

Il est composé de trois membres du Conseil d'administration autres que ceux qui participent à la gestion journalière de l'entreprise ou qui représentent le personnel.

Bureau du Conseil

Le Conseil d'administration a institué, conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts de la banque, un Bureau du Conseil qui a pour mission de préparer les séances du Conseil d'administration. Il est composé du président et du vice-président du Conseil d'administration ainsi que des présidents du Comité de direction.

Conseil d'administration

L'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} avril 2010 a pris acte de la démission de Monsieur Alain Papiasse avec effet au 11 mars 2010. Le Conseil d'administration a exprimé sa reconnaissance à Monsieur Alain Papiasse pour avoir accompagné la banque de façon déterminante dès le début des négociations et dès la première phase du rapprochement avec BNP Paribas.

Conformément à l'article 15 des statuts de la banque et à l'article 51 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, le Conseil d'administration a procédé à la cooptation à la fonction d'administrateur de Monsieur Jean Clamon pour terminer le mandat de Monsieur Alain Papiasse. L'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} avril 2010 a confirmé la nomination en tant qu'administrateur de Monsieur Jean Clamon conformément à l'article 14 des statuts de la banque.

Le Conseil d'administration a eu à déplorer début mars 2011 le décès en cours d'activité de Monsieur Nico Kirsch, administrateur représentant le personnel. Comme membre de la délégation du personnel, comme secrétaire du Comité mixte d'entreprise et aussi comme administrateur, Monsieur Kirsch avait été unanimement respecté et apprécié pour sa participation, sa gentillesse et son engagement en faveur de la banque et des gens qui y travaillent.

Luxembourg, le 17 mars 2011

Le Conseil d'administration